**38e session du groupe de travail de l'Examen périodique universel**

**MOZAMBIQUE**

(Genève, le 4 mai 2021)

**Intervention du Luxembourg**

Le Luxembourg salue la délégation de la République du Mozambique et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Ma délégation souhaite formuler les quatre recommandations suivantes au Mozambique :

1. Ratifier le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;
2. Veiller à ce que toutes les forces de sécurité accordent la priorité à la protection des civils et respectent les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire ;
3. Demander le soutien d'autres États, ainsi que d'organisations régionales et internationales, pour combattre l'extrémisme violent et le terrorisme ;
4. Ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Le Luxembourg souhaite plein de succès au Mozambique dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

[143 mots]